

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 Décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 décembre à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune d'Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du Maire, Daniel MATHIEU,

PRÉSENTS : Nathalie VARIGNIER, Joël GROBAS, Pascale AGATY, Sandrine PERRIN, Jean-Pierre MONTJOUVENT, Dominique BESSON, Sophie DUMAS, Lionel TALON, Monique PALLET

Nombre de votants en début de séance : 10

Mr Lionel TALON est nommé secrétaire de séance.

Secrétaire prévue pour la prochaine séance : Monique PALLET

Mr le maire demande, en préambule, à ce que chaque responsable de commission présente son budget pour l'année prochaine au prochain Conseil Municipal.

1/ APPROBATION DU PV du Conseil Municipal du 14 octobre 2024

Lionel Talon, précise qu'il n'est pas président, mais membre de l'association GASPAR, Sous réserve de cette modification, le procès-verbal est adopté à l'unanimité (10 voix).

2/ DÉLIBÉRATION :

Indemnité d'astreinte employé communal – Travaux de déneigement hiver 2024/2025

Lecture de la convention par Mr le Maire.

L'astreinte commencera le 6 décembre 2024 au 17 février 2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité (10 voix).

Travaux de déneigement et salage hiver 2024/2025 confiés à Anthony JACQUIOT en renfort de l'employé municipal

Lecture de la convention par Mr le Maire.

L'astreinte commencera le 13 décembre 2024 au 22 février 2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité (10 voix).

Décision modificative : transfert de crédit au chapitre 66

Il manque 300 € de frais de portage au chapitre 66.

Le maire demande à faire une sortie du compte 65 888 de 400 € pour le transférer au chapitre 66.

La délibération est adoptée à l'unanimité (10 voix).

3/ INFORMATIONS

Compte-rendu du conseil d'école (rapporteur Nathalie VARIGNIER)

Le dernier conseil d'école s'est tenu le 5 novembre avec présence de l'inspectrice.

Mr GUILLET a souhaité modifier le règlement intérieur en apportant une précision sur le comportement des enfants au moment de la cantine.

Il y a 14 élèves sur Aranc et 17 élèves sur Evosges.

Activités communes aux classes d'Aranc et d'Evosges :

Mise en place d'un site internet

Sorties au musée de St Rambert à la cité médiévale de Pérouges, au festival Nature d'Hauteville et au cinéma

Participation aux prix des Incorruptibles

12 séances de natation du CP au CM2

Fête de l'école le 21 juin

Pour la classe d'Aranc,

Mise en place d'une correspondance avec l'école de Chaveyriat, rencontre

Spectacle marionnette à Bourg-en-Bresse

Sensibilisation à l'usage du numérique avec l'IFSI

École de la forêt

Carnaval, le 22 mars

Participation à J Magazine

Atelier jardinage

Bibliothèque avec animation Kamishibai une fois par mois

Pour la classe d'Evosges

Partenariat avec l'association panda roux, Népal

Sortie dans le vieux Lyon

Compte rendu de la commission culture du 18 novembre (rapporteur Sophie DUMAS)

Dorénavant, le flyer sera envoyé par mail sauf pour les personnes qui n'utilisent pas internet.

Propositions de programmation pour les saisons d'Aranc 2025

PRINTEMPS : 1 518 €

Date : samedi 22 mars 2025 à la salle des fêtes

UME THÉÂTRE « Tumeur ou TUTU » (Dijon) : lecture musicale

ÉTÉ : 1 110,17 €

Date : samedi 14 juin 2025 à la salle des fêtes

TRIO GENOUD (Rhône) : contrebasse, piano, trompette : Trio Jazz, Salsa, Swing

AUTOMNE : 1 300 €

Date : samedi 27 septembre 2025 à l'église

DUO MISCELLANEOUS (Paris) : Soprane / Guitare

HIVER : 888 €

Date : samedi 6 décembre 2025 à la salle des fêtes d'Aranc

Compagnie « la magie de LUDO » (Ain), Spectacle de Magie participatif : « l'atelier des rêves »

Coût prévisionnel total 2025 : 4 816,17€

En 2024 : coût des spectacles 4 728,14€
recettes 1 095€ hors spectacle de décembre + demande de subvention de la région.

Sophie DUMAS demande un accord de principe pour la saison 2025.
Accord à l'unanimité (10 voix)

Sandrine PERRIN quitte le Conseil municipal à 21h20

Points sur les travaux (rapporteur J. GROBAS et JP. MONTJOUVENT)

Travaux réalisés :

Le tracteur est réparé. Le devis initial s'élevait à 11 719 €. La facture reçue est de 10 435 €. Dans le WC de la salle polyvalente, une barre d'appui a été posée ; reste à mettre une signalétique « toilette handicapé »

Le velux dans la cure a été changé, travaux réalisés par l'entreprise Lyaudet.

La salle de bain de Mr et Mme De lima est terminée.

La porte du local des associations a été changée, Mr le maire demande à faire un état des lieux, car il manque au moins un joint.

Les compteurs de calories des 3 appartements au-dessus de la fruitière ont été changés.

Prévision travaux 2025

La grille du monument aux morts doit être finie.

Restauration du four de Rougemont, Monique demande un autre devis.

Remplacement des chaises de la salle du conseil.

Réfection du sol, des murs et du hall de la salle du Conseil.

Compte rendu de la réunion avec le SIEA concernant l'éclairage public (rapporteur JP MONTJOUVENT et L TALON)

Suite à la rencontre du 5 novembre entre le SIEA et la commune, à la demande de la mairie, nous avons pu éclaircir certains points.

Cet entretien a été demandé pour 2 raisons :

Le premier devis envoyé par le SIEA était cher (+ de 200 000 €).

Mr Mourier, électricien à St Rambert en Bugey, peut poser des luminaires à 0 €, reste à charge pour la commune la pose (75 € par poteau environ).

La commune a 224 points lumineux, soit 0,68 par habitant.

La moyenne dans l'Ain est de 0,22 par habitant.

Le SIEA a revu à la baisse le montant de ses devis. Cette baisse des tarifs est liée au fait que le SIEA fait un achat groupé en commandant un seul modèle de luminaire.

2 propositions du SIEA pour moderniser l'éclairage public :

Changement complet du luminaire par la pose de platine LED.

Cette platine est composée de deux éléments, les LED et la partie électronique. Les LED ont une durée de vie de 20 ans et la partie électronique de 7 ans.

Reste à charge pour la commune de 93 000 € pour 224 points lumineux avec 52 500 € à régler de suite, plus un crédit de 3 790 €/an pendant 12 ans.

Relamping

Il s'agit du remplacement des ampoules là où c'est possible (environ 182 points lumineux) pour un coût de 25 000€ avec un reste à charge pour la commune de 21 000€.

Nous avons décidé de lancer une étude gratuite afin d'affiner le chiffrage de la modernisation de l'éclairage public avant de prendre une décision.

Cette modernisation permettrait d'avoir une baisse de 50 % de la consommation.

Retour de l'étude, début février.

Présentation du rapport d'activités 2023 de Haut Bugey Agglomération,

Le rapport d'activités 2023 est présenté au conseil municipal

4/ QUESTIONS DIVERSES

Enquête public :

Pour le moment, 2 personnes sont venues pendant la présence de l'enquêtrice publique.

Mur derrière chez anciennement Bigot :

Le mur prend l'eau. Dominique propose de rabaisser le mur et de faire une couverture gratuitement. Le conseil donne son accord à l'unanimité (9 voix).

Date de congé pour la secrétaire :

La secrétaire prend des congés du 24 au 27 décembre et du 31 décembre au 3 Janvier.

Le secrétariat restera ouvert les lundis 23 et 30 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Prochain Conseil municipal le 20 janvier 2025

Le maire,

Daniel Mathieu



Le secrétaire de séance

Lionel TALON